



# CHEQUES VACANCES 2024

Pour vos vacances, pensez aux Chèques Vacances :  
une épargne à votre rythme, abondée par La Poste.

## Le Chèque-Vacances, c'est pour tous.

Tous les postiers actifs permanents et en C.D.D. de plus de 3 mois peuvent bénéficier du Chèque-Vacances.

L'épargne du postier (jusqu'à 1 700€ par an pour un actif permanent, 800€ pour un C.D.D.) est abondée de 5% à 50% par l'entreprise en fonction de votre Quotient Familial.

Pour en savoir plus et faire votre commande en ligne :

[Chèque-Vacances pour tous | Portail Malin \(portail-malin.com\)](https://portail-malin.com)



Plus d'informations sur  
le Portail malin :

<https://www.portail-malin.com>

Identifiant : offre  
Mot de passe : sociale

Autre contact :  
[paris.dnas@laposte.fr](mailto:paris.dnas@laposte.fr)

Ligne des activités sociales :

0 800 000 505 Service & appel  
gratuits



**LA POSTE**  
GROUPE